

**COMPTE-RENDU
des délibérations du Conseil Municipal**

Conseillers élus : 11
En fonction : 11
Présents : 10

SEANCE DU 16 JUILLET 2024

Sous la présidence de Mme Cathia HEIM, Maire

Membres présents : Mmes et Ms.

SCHREIBER Adrien (1er adjoint) CONRAD Alfred (2eme adjoint) BUCHHEIT David, (3eme adjoint), BUCHHEIT Gabriel, FISCHER Marc, HOELLINGER Pascal, KRIEGEL Fabrice, BUCHHEIT Jonathan, MEYER Mélanie.

Absent excusé: DECKER SCHAUB Eve

Date de convocation : 10 JUILLET 2024 – Ouverture de la séance : 18h00

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 30 avril 2024 et désignation d'un secrétaire de séance.
2. Finances communales.
3. Proposition d'adhésion à la mission d'assistance du CDG57 sur les dossiers de retraite de la CNRACL.
4. Demande de subvention de l'aménagement intérieur du café multi-services.
5. Modification du règlement de la salle communale
6. Projet café multi-service

Divers

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 30 AVRIL 2024 ET DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 avril 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur Adrien SCHREIBER est désigné secrétaire de séance.

2. FINANCES COMMUNALES

2.1. Budget 2024 : Décision modificative

Le Conseil Municipal **DECIDE** le virement de crédit suivant :

1641 (Emprunts en euros) : -158.221,79€
1068 (Affectation du résultat) : +158.221,79€

2.2. Subventions aux associations :

Le Conseil Municipal **DECIDE** le virement de crédit suivant :

6558 (Autres Contributions obligatoires) : -750,00€
65748 (Subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé) : +750,00€

3. Proposition d'adhésion à la mission d'assistance du CDG57 sur les dossiers de retraite de la CNRACL

Le Maire expose :

Que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle, dans le cadre des missions de conseil qui lui sont dévolues par la loi, effectue un contrôle des dossiers de liquidation pour une retraite CNRACL et des dossiers annexes (rétablissement, régularisation, validation de services...) pour le personnel des communes et des établissements qui adhèrent à ce service,

Considérant la nécessité de demander au Centre de Gestion de traiter ce type de dossiers,

VU le Code général de la fonction publique,

VU la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre de gestion du 29/05/2024 relative aux modalités d'adhésion au service Retraites, et aux prestations proposées par ce service, qui adopte les principes de la présente convention et d'une tarification applicable à compter du 1er janvier 2025,

S'agissant d'une mission facultative du Centre de Gestion, il convient de signer une convention entre la commune et cet établissement.

Après avoir pris connaissance du contenu de la convention, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

DÉCIDE,

d'adhérer à la mission facultative d'assistance du CDG57 sur les dossiers retraite relevant de la CNRACL,

AUTORISE

Madame, Cathia HEIM, Maire de Schweyen, à signer les documents qui découlent de l'adhésion ainsi que la convention d'adhésion à la mission facultative proposée par le Centre de Gestion de la Moselle.

4.DEMANDE DE SUBVENTION DE L'AMENAGEMENT INTERIEUR DU CAFE MULTI-SERVICES.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Maire concernant les subventions de l'aménagement intérieur du café multi-services dans le bâtiment de l'ancienne école :

AUTORISE

- de demander des subventions afférentes nécessaires à la réalisation de ces travaux,
- autorise la Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

5. MODIFICATION DU REGLEMENT DE LA SALLE COMMUNALE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE

d'adopter la mise en place du nouveau règlement intérieur.

6.PROJET CAFE MULTI-SERVICES

La Maire rappelle au Conseil Municipal que, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, la Commune de Schweyen doit procéder à la passation de marchés publics pour le café multi-services afin de commencer les travaux cette année.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

AUTORISE

l'architecte à commencer à passer les marchés publics.

Fin de la séance à 21h00

Le secrétaire de séance :
Adrien SCHREIBER

La maire :
Cathia HEIM

Suivent les signatures des membres présents.

| | | |
|----------------|---|---------------------------------|
| Cathia HEIM | Adrien SCHREIBER (1 ^{er} adjoint) | CONRAD Alfred (2eme adjoint) |
| David BUCHHEIT | Gabriel BUCHHEIT | Jonathan BUCHHEIT |
| Marc FISCHER | Pascal HOELLINGER | Fabrice KRIEGEL |
| Mélanie MEYER | Eve DECKER SCHAUB (absente excusée) | |